

JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 À 18 H 00

à l'Espace Culture et Loisirs LE FORUM - Zone du Vigné - 1, rue du Puech à Balaruc le Vieux
34540

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Communications du Président
- Dossiers soumis à décisions :

RESSOURCES HUMAINES

Point n°1 Définition de l'action sociale attribuée aux agents de Sète agglomération méditerranéenne

Rapporteur : **François COMMEINHES**

Point n°2 Modification du tableau des emplois

Rapporteur : **François COMMEINHES**

Sète agglomération méditerranéenne

4 avenue d'Algues,
BP 600 - 34110 FRONTIGNAN
Tél. : 04 67 46 47 48 - Fax : 04 67 46 47 47
GPS : 43°26'16,7"N 3°42'04,9"E
www.agglopoie.fr

Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Bouzignos, Frontignan, Gigean, Louplan, Marsellan, Mèze, Mireval, Monbazin, Poussan, Sète, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac



Point n°3 Régime indemnitaire des agents de Sète agglomération méditerranéenne
Rapporteur : **François COMMEINHES**

Point n°4 Modification du régime des congés bonifiés
Rapporteur : **François COMMEINHES**

FINANCES

Point n°5 Ajustement des attributions de compensation provisoires pour 2022 -
Notification aux communes
Rapporteur : **Marcel STOECKLIN**

Point n°6 Reversement d'une part de la Taxe d'Aménagement perçue par les communes
à Sète agglomération méditerranéenne
Rapporteur : **Marcel STOECKLIN**

Point n°7 Provision pour dépréciation d'actifs - Approbation du mode de calcul
Rapporteur : **Marcel STOECKLIN**

Point n°8 Budget Principal et Budgets annexes - Admission en non-valeur
Rapporteur : **Marcel STOECKLIN**

Point n°9 Budgets annexes Eau Potable, Assainissement, SPANC et Valorisation des
déchets professionnels - Provision pour créances douteuses
Rapporteur : **Marcel STOECKLIN**

Point n°10 Budget annexe Eau Potable - Décision Modificative n°2
Rapporteur : **Yves MICHEL**

Point n°11 Budget annexe Assainissement - Décision modificative n°2
Rapporteur : **Yves MICHEL**

Point n°12 Budget annexe SPANC - Décision modificative
Rapporteur : **Yves MICHEL**

Point n°13 Délégation de service public pour l'exploitation de l'usine de valorisation
énergétique de Sète – Signature de la convention tripartite et de l'acte
d'acceptation de la cession de créance
Rapporteur : **Laurence MAGNE**

TOURISME

Point n°14 Convention de moyens et d'objectifs entre Sète agglomération méditerranéenne et l'Office de Tourisme Intercommunal "Sète Archipel de Thau Méditerranéenne" 2023 - 2027

Rapporteur : **Jean-Guy MAJOREL**

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL

Point n°15 Approbation des tarifs de location de l'auditorium Maurice RAVEL du CRI Manitas de Plata

Rapporteur : **Christophe DURAND**

SPORT

Point n°16 Sport de Haut Niveau - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Frontignan Thau Handball

Rapporteur : **Magali FERRIER**

HABITAT

Point n°17 Production de logement - Modification de la charte VEFA

Rapporteur : **Gérard CANOVAS**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Point n°18 Elargissement des missions de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de Sète agglomération méditerranéenne - Modification de la délibération n° 2017-080 du 23 mars 2017

Rapporteur : **Thierry BAEZA**

MOBILITÉS

Point n°19 Transport spécialisé - Convention d'application financière entre Sète agglomération méditerranéenne et le Groupement pour l'insertion des Personnes Handicapées Physiques Occitanie-LR - Adoption et attribution de la subvention 2022

Rapporteur : **Norbert CHAPLIN**

Point n°20 Proposition de modifications des critères d'éligibilité à la subvention d'aide à l'achat de vélos et trottinettes à assistance électrique

Rapporteur : **Norbert CHAPLIN**

Point n°21 Convention relative au financement (CFi n° 6) des études et procédures complémentaires à engager préalablement au lancement de l'Avant-Projet Détaillé de la phase 1 du projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan Contrat de Plan Etat - Région 2015-2020

Rapporteur : **Norbert CHAPLIN**

Point n°22 Convention relative au financement (CFi n°6) des acquisitions foncières sur le linéaire de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan - Contrat de Plan Etat - Région 2015-2020
Rapporteur : **Norbert CHAPLIN**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Point n°23 Acquisition de la parcelle AD 345 située sur le parc d'activités des eaux blanches de Sète et propriété de la société publique locale du bassin de Thau
Rapporteur : **Jean-Guy MAJOUREL**

Point n°24 Avenant n°10 à la concession multi-sites des ZAE communautaires - Rachat du bâtiment FLEX à la SPLBT par Sète agglomération méditerranéenne
Rapporteur : **Jean-Guy MAJOUREL**

Point n°25 Dispositif de soutien aux entreprises - Aides à l'immobilier - Révision du règlement d'intervention
Rapporteur : **Jean-Guy MAJOUREL**

Point n°26 Ouvertures dominicales - Avis de Sète agglomération méditerranéenne pour les communes de Balaruc-le-Vieux, Sète et Marseillan - 2023
Rapporteur : **Jean-Guy MAJOUREL**

COMMANDE PUBLIQUE

Point n°27 Service public de collecte et de transport des eaux usées des communes de Marseillan, Mireval et Vic-la-Gardiole - Choix du concessionnaire et autorisation de signature du contrat
Rapporteur : **Jean-Guy MAJOUREL**

Dans le cadre de l'information des conseillers communautaires, il est rappelé que l'ensemble des documents de la question n°27 est disponible sur le logiciel Idelibre.

DÉCHETS

Point n°28 Mise en oeuvre d'un programme local de prévention des déchets ménagers & assimilés (PLPDMA) dans le cadre de la labellisation "Economie Circulaire" - Lancement de la procédure d'élaboration et constitution de la commission consultative d'évaluation et de suivi (CCES)
Rapporteur : **Laurence MAGNE**

Point n°29 Convention avec la société PURFER pour la collecte et le recyclage des ferrailles issues des déchetteries
Rapporteur : **Laurence MAGNE**

- Questions diverses